



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil exécutif conjoint

Vendredi 4 avril 2018

Local 2419 DKN

18 :00 à 19 :51

Ordre du jour

- 1. Ouverture**
- 2. Vice-Présidence aux affaires internes**
- 3. Vice-Présidence aux affaires socio-culturelles**
- 4. Vice-Présidence aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie**
- 5. Vice-Présidence aux affaires professionnelles**
- 6. Vice-Présidence aux affaires académiques**
- 7. Vice-Présidence aux affaires externes**
- 8. Vice-Présidence aux communications**
- 9. Poste du représentant des premières années**
- 10. Vice-Présidence aux finances**
- 11. Varia.**
 - a) Vote pour un montant d'argent pour un souper pour les exécutants sortant**
- 12. Fermeture.**



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Présents :

Simon Gadbois	Président sortant
Camille Castonguay-Allard	Vice-présidence aux finances sortante
Sophie Thériault	Vice-présidente aux affaires internes sortante
Vincent Anglehart	Vice-président aux affaires académiques sortant
Mélina Roche	Vice-présidente aux affaires sportives sortante
Steven Brassard	Vice-président aux affaires professionnelles sortant
Juliette Reny	Vice-présidente aux affaires externes sortantes
Jessie Dumais	Vice-présidente aux communications sortante
Dany Desrosiers	Vice-président aux affaires socio-culturelles sortant
Paméla Roy	Présidente
Olivier Deschênes	Vice-président aux finances
Camille St-Pierre	Vice-présidente aux affaires internes
Simon Plante	Vice-président aux affaires académiques
Clara Émond	Vice-présidente aux affaires sportives
Frédéric St-Jean	Vice-président aux affaires professionnelles
Sarah-Ève Sénéchal	Vice-présidente aux affaires externes
Pierre Jacques-Huot	Vice-président aux communications
Charles Bégin	Vice-président aux affaires socio-culturelles



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

1. Ouverture

Jessie Dumais propose l'ouverture de l'assemblée.

Juliette Reny appuie l'ouverture.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Simon explique comment va fonctionner le conseil-exécutif conjoint. Il dit que chacun des exécutants sortants va mentionner c'était quoi son rôle, les défis que chacun a relevé durant l'année et ce à quoi les nouveaux exécutants doivent s'attendre.

2. Vice-Présidence aux affaires internes

Sophie Thériault explique le poste d'interne. Elle dit que c'est la vice-présidence aux affaires internes qui s'occupe des comités et qui travaille avec eux. C'est elle qui va les aider à former leurs activités. Tous les comités vont y tenir à cœur beaucoup. Donc, **Camille St-Pierre** va s'attendre à ce que les membres de l'association participent aux activités. Il est parfois très difficile d'attirer le monde de l'AED à participer parce que parfois les gens s'essouffent et ont d'autres priorités, mais le faire autant que possible, parce que les comités vont finir par se demander pourquoi les exécutants de l'association ne sont pas présents aux activités et c'est donc **Camille St-Pierre** qui va devoir justifier les exécutants pour leur non-présence. Elle ajoute que **Camille St-Pierre** devra elle aussi participer aux activités des autres exécutants.

Sophie Thériault ajoute qu'il est important de demander à **Camille St-Pierre** pour la réservation de leurs locaux. Pour ce qui est de la location de l'Atrium, il est aussi important de le faire relativement tôt pour être sûr de pouvoir avoir la réservation de l'endroit.

Paméla Roy s'assure que tout ce qui concerne la location de locaux, c'est la vice-présidente aux affaires internes qui s'en occupe.

Sophie Thériault répond que oui. La Faculté n'aime pas que plusieurs personnes leur écrivent pour la même chose, et donc qu'il est préférable que ce soit une seule personne qui fasse le lien entre les deux.

Charles Bégin demande si **Sophie Thériault** faisait affaire avec le Bureau des événements campus pour les locaux et tout?

Sophie Thériault dit que oui, mais pour l'atrium, s'il passe par la VP interne, il y a un rabais qui s'applique, et que s'il ne passe pas par la VP interne, le rabais ne pourra pas s'appliquer. Elle ajoute qu'elle connaît le montant avec le rabais à appliquer, mais qu'elle ne connaît pas le montant sans le rabais.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Charles Bégin ajoute qu'en fait ce n'est pas vraiment plus cher sans le rabais, qu'il avait regardé.

Jessie Dumais dit qu'en se disant qu'à chaque fois que ça leur prend un local à réserver, si c'est toujours la même personne qui s'en occupe, personne ne sera mal pris une journée en pensant que c'était quelqu'un d'autre qui s'en occupait.

Sophie Thériault dit qu'en faisant le calendrier facultaire des événements, en ayant les locaux, la vice-présidente aux affaires internes a donc un suivi de tout ce qui se passe.

3. Vice-Présidence aux affaires socio-culturelles

Dany Desrosiers dit qu'il croit que Charles Bégin a eu un très bon avant-goût et a très bien réussi de ce qu'était le poste. Outre de faire des partys, s'il est capable de faire un ou deux événements culturels, cela serait une grande réussite. Il ajoute que cela est quand même difficile à maintenir. La partie événements culturels va être le gros points/défis de l'année, et surtout la négociation avec Labatt ou Molson. Il faut faire cela en vitesse, parce qu'il y a beaucoup de comité qui dépendent d'avec qui **Charles Bégin** va faire affaire pour organiser leurs événements.

Dany Desrosiers explique qu'il est dur de mettre en place des événements culturels et que ce serait important d'en apporter aux moins deux événements culturels cette année. Il faut faire attention à la collaboration avec Labatt et Molson puisque différents comités comptent sur cette négociation pour préparer leurs activités, principalement le GRAAL qui font toujours la tournée des bars pour l'initiation. Donc s'ils ne savent pas dans quels bars ils peuvent aller, cela peut être très stressant pour eux. La négociation va être le point le plus important, une fois que cela est fait, le gros point du travail de **Charles Bégin** va être réglé pour l'été.

Simon Gadbois dit que s'il veut ajouter à ce que **Dany Desrosiers** vient de dire, en rapport avec les caisses de bière, les comités, pour les pré-drinks qu'ils vont organiser, vont souvent passer par **Charles Bégin** pour commander des caisses de bière. De faire un suivi avec **Olivier Desrosiers** et aussi de travailler avec **Camille St-Pierre** pour vraiment s'assurer que les comités passent par lui.

Olivier Deschênes se demande si justement, en rapport aux caisses, est-ce que Dany Desrosiers répertoriait ce qu'il vendait aux comités? Qu'est-ce qu'il donnait comparativement à ce qu'il vendait? Comment cela fonctionnait en fait, comment il chiffrait cela.

Dany Desrosiers dit qu'en général, cela dépendait vraiment des occasions. Par contre, il pouvait arriver que des caisses soient données gratuites, mais cela était inclut dans les commandites. Par exemple, le GRAAL a eu un déficit, donc l'AED leur a permis de prendre 50 caisses de bières. **Dany Desrosiers** en avait droit à une centaine gratuite, donc le GRAAL n'a pas eu besoin de payer ses caisses de bière, cependant cela a fait partie de leur commandite que l'AED leur accorde. Il ajoute que dans la dernière semaine, il restait



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

quatorze caisses, il voulait donc juste les donner pour être sûr qu'on les perde pas, parce que sinon à la fin de l'année si on ne prend pas de caisses de bières on les perd. **Dany Desrosiers** dit que ce qui fonctionne aussi, c'est de prendre les caisses gratuites et les vendre à vingt dollars la caisse au comité, ou les donner en commandite.

Olivier Deschênes dit que parfois c'est compliqué, parce que c'est de vendre des caisses à un comité qui est directement consolidé dans le compte de l'AED. Il dit que ce n'est donc pas vraiment un revenu que l'on fait, mais que c'est plus une affectation d'argent qui est transférée.

Dany Desrosiers dit qu'en général, le comité le contactait pour la commande de caisse, que le comité payait avec son argent et qu'il passait la commande.

4. Vice-Présidence aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie

Mélina Roche dit que le gros mandat de la vice-présidence aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie concerne les ligues intra du début d'année, le linge facultaire et les JIFs. Pour ce qui est du reste, **Clara Émond** pourra vraiment y aller avec sa créativité. Sinon, l'enseignante X veut intégrer un nouveau projet en droit du sport. Elle ne sait pas en quoi exactement en quoi cela consiste, mais elle va entrer en contact avec **Clara Émond**.

Dany Desrosiers intervient dit que cela consiste en fait à ce qu'elle aimerait trouver un étudiant de droit qui a un côté sportif pour pouvoir entrer dans la médiation sportive à travers le Québec, et le monter dans ce domaine. Le mauvais côté est que cela consiste en du bénévolat, le bon côté c'est qu'à la fin de son projet, l'étudiant sera nommé Président de la médiation sportive du Québec. C'est gros, mais elle veut quelqu'un de qualifié et qui connaît les sports.

Mélina Roche ajoute que le gros défi sera la participation, aux JIFs surtout.

5. Vice-Présidence aux affaires professionnelles

Steven Brassard dit qu'il n'y a pas vraiment de subtilités que l'on ne connaît pas tous déjà au poste, qu'il parle des événements organisés par le vice-président. Toutes les activités en lien avec les professionnels passeront par **Frédéric St-Jean**, tout ce qui concerne les conférences et les cocktails aussi, Wine-meeting, journée carrière. Il ajoute que le nouveau comité se travaillera cette année.

Olivier Deschênes demande ce que sera le nouveau comité.

Frédéric St-Jean explique qu'il organisera le fusionnement entre le Comité aux affaires professionnelles et le Club de Droit et Affaires (CDAUL).

Camille St-Pierre se demande s'il ne faut pas que cela soit accepté aux assemblées générales.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sophie Thériault répond que le projet sera élaboré au courant de l'été et que ce sera ensuite présenté aux assemblées générales.

Steven Brassard dit que le Conseil d'administration a accepté que les deux comités soient fusionnés.

Sophie Thériault dit que cela ne sert à rien qu'il y ait deux entités qui fassent sensiblement la même chose.

Olivier Deschênes dit que le CDAUL devrait arrêter de faire des visites de cabinets, et que le Comité aux affaires professionnelles devrait arrêter de faire des conférences de cabinets.

Steven Brassard dit que le CDAUL ne fait pas de conférence.

Olivier Deschênes dit que cela fait partie du droit des affaires et que ce serait des activités qu'eux normalement devraient assumer et ils ne devraient plus faire de visites de cabinets. Que c'était pour cette raison que cela se confondait, et qu'il a encore sa raison d'être.

Frédéric St-Jean dit que le CDAUL va exister encore, seulement comme un sous-comité.

Steven Brassard ajoute qu'il faudra trouver un nouveau nom, que ce ne sera plus comité de droit et affaires ou comité aux affaires professionnelles, qu'il y aurait un nouveau nom.

Paméla Roy se demande qu'en ce qui concerne les gens qui ont été élus, est-ce que cela va changer quelque chose?

Steven Brassard dit que chaque personne élue va garder son poste. De la façon qu'il le voit, il va y avoir trois personnes qui seront responsables du mois de la carrière, trois personnes responsables des visites et trois personnes responsables d'autres choses. Donc le nombre de membre va rester le même.

Olivier Deschênes dit qu'il craint que le comité commence trop à toucher au droit des affaires versus d'autres types de champs de carrières qui seraient laissés un peu à l'abandon.

Steven Brassard dit que ce qui se passe c'est que c'est les cabinets qui payent. Ils passent par qui? **Frédéric St-Jean**. Par contre, quand on est dans le CDAUL, ils ne savent plus à qui écrire.

Olivier Deschênes dit que parce que toutes les activités vont toucher au droit des affaires.

Steven Brassard dit que l'avantage de faire cette fusion, cela va enlever des tâches à **Frédéric St-Jean** et de cette façon, il pourra toucher à des aspects du droit qui ne touchent pas au droit des affaires.

Frédéric St-Jean dit que plutôt que d'avoir le Club de Droit et Affaires et le Comité aux affaires professionnelles, il va y avoir un sous-comité qui va s'occuper du mois de la carrière, un autre qui va



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

s'occuper des visites, et une autre branche qui travaillera plus avec le SPLA et **Dominique Trudel** pour toucher à d'autres domaines du droit.

Simon Gadbois dit que pour la course aux stages, cela va être plus simple qu'il n'y en ait qu'un.

Simon Plante dit que pour les étudiants qui font la course aux stages, c'est difficile à suivre, parce qu'il y avait quatre page Facebook sur lesquelles les informations étaient diffusées.

Steven Brassard dit que cela avait été discuté l'année avant eux, qu'il en a discuté avec la présidente du CDAUL et de la vice-présidente aux affaires professionnelles avant lui, **Maude Mercier**, et les deux disaient que les deux comités se devaient d'être fusionnés. Cette année il a fait part du projet, mais ça ne s'est pas réalisé, mais qu'il faudrait que cela se fasse. De plus, cela sera plus facile pour tout le monde, surtout aux finances.

Simon Gadbois mentionne qu'il est important d'aider Frédéric durant son mois de la carrière. Le mois de la carrière sera le plus gros mois du mandat de Frédéric St-Jean, c'est important d'aller aux conférences et de l'aider à ramasser.

Steven Brassard ajoute que l'exécutif de l'AED de la prochaine année ne devrait pas donner de permanence à **Frédéric St-Jean** à l'automne. C'est comme cela depuis un bout et il ne pense pas que ce serait une bonne idée de lui en donner une à l'automne. À l'hiver il peut le faire, mais à l'automne ce n'est pas recommander.

Olivier Deschênes demande en quoi consiste les permanences exactement.

Simon Gadbois dit que souvent les comités vont en profiter pour laisser des trucs à l'AED, venir chercher de l'argent, faire des paiements pour des activités, venir chercher le linge facultaire, etc.

Steven Brassard dit que c'est un bon moment pour étudier.

Dany Desrosiers dit qu'il y a beaucoup de va-et-vient, à cause de plein de comités qui y laissent des trucs et qui en ont besoin, des pichets d'eau pour des conférences qui se passent, etc.

6. Vice-Présidence aux affaires académiques

Vincent Anglehart dit que lui et **Simon Plante** ont déjà fait leur transfert de mandat, et donc qu'il n'a pas vraiment besoin de dire à tout le monde ce qu'il va faire. Il dit que ce qui est important, que lorsqu'il est question de choix de cours et tout, de renvoyer la personne qui a des questions à **Simon Plante**. Par exemple, si on entend parler d'un étudiant qui désire faire une plainte contre un professeur, parfois cela part en vrille un peu trop rapidement, il serait donc bien de ramener cela à **Simon Plante** le plus possible pour que ce soit lui qui gère cela. Participation aux événements c'est important. Il dit qu'il est important



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

que les membres de l'exécutif participent aux événements que le VP aux affaires académiques organisera. Petit message pour le conseil consultatif, il conseille fortement à ce que chacun s'apporte quelque chose à manger pour passer la journée.

Olivier Deschênes se pose des questions concernant le Comité des premières années, qui se formera à l'automne. Il se demande comment on va parler avec eux de leur budget prévisionnel pour leur donner un suivi.

Simon Gadbois dit qu'en gros, les membres de ce comité sont nommés au début de l'année prochaine et que l'on pourrait prévoir un montant dans notre budget, en regardant les années antérieures et comment cela a coûté et tout.

Olivier Deschênes dit qu'en fait, il pourrait peut-être y avoir un suivi différent qui se fait avec ce comité, puisqu'il se crée à un moment différent. L'année dernière est-ce que c'était vraiment informel ou il y avait une journée où l'AED rencontrait tout le monde et leur donnait les informations nécessaires?

Simon Gadbois dit que le comité de premières années c'est la présidente qui va faire affaire avec les élus, et qui faisait la transmission avec l'ancienne représentante aux premières années. Il dit que plus on va se préparer d'avance pour la journée du conseil consultatif, plus cela va se faire rapidement parce qu'**Olivier Deschênes** va déjà avoir ses questions de préparées. Eux vont déjà avoir eu leur modèle à respecter, donc ils n'arriveront pas au conseil sans savoir quoi dire.

Steven Brassard dit qu'en plus ils vont déjà avoir envoyer leur texte à Frédéric St-Jean pour le guide des commandites. Donc eux sont censés être prêts en arrivant.

Sophie Thériault dit que si **Olivier Deschênes** est capable de se préparer une idée du budget qu'il va accorder à chacun des comités avant de commencer la journée, et en fonction de leurs commentaires il va pouvoir se moduler, et donc quand il sera rendu à moduler le budget à la fin de la soirée, cela va être beaucoup moins long.

Olivier Deschênes dit que c'est sûr qu'il aimerait avoir les budgets des comités de l'année 2017-2018 pour pouvoir l'envoyer le plus rapidement possible aux nouveaux membres de comités.

Sophie Thériault dit que oui, mais souvent cela se déroule à l'interne.

Jessie Dumais dit qu'en effet, cela se fait à l'interne des comités, que lorsqu'elle était la vice-présidente aux finances du Comité du Défilé de mode, elle avait directement donné son budget à la nouvelle vice-présidente aux finances, qu'elle n'avait pas passé par l'AED.

Olivier Deschênes dit qu'en fait c'était pour leur éviter de chercher avec qui communiquer, qu'il y a un groupe de VP finances et qu'il tente d'entrer en contact avec les vice-présidents aux finances.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

7. Vice-Présidence aux affaires externes

Juliette Reny dit qu'elle a déjà tout mentionné à **Sarah-Ève Sénéchal**, qu'il y a une chose par exemple c'est que le poste d'externe est celui qui est le moins attirant pour les autres. Il est important que les exécutants de l'association étudiante participent aux événements de la VP externe. Tenter d'accorder la même importance à tous les mandats. Elle dit qu'il est très important aussi d'aider **Sarah-Ève Sénéchal** dans la préparation du colloque de la FEDQ, qui se déroule à l'Université Laval l'an prochain. Elle dit qu'elle sait que c'est moins attirant que les activités de la vice-présidence aux affaires professionnelles par exemple, mais qu'il est important d'accorder la même importance à chacune des activités de chacun des exécutants.

Sophie Thériault dit que pour le camp des associations de se préparer d'avance, que cela arrive souvent proche de la mi-session et des examens et que donc si on peut étudier d'avance pour se garder une journée dans notre fin de semaine pour y aller.

8. Vice-Présidence aux communications

Jessie Dumais dit que ce n'est pas dur comme poste, mais que c'est dur à gérer en fait, puisque tout le monde publie leurs propres affaires. Le plus gros défi du vice-président aux communications pour l'année 2018-2019 sera de tenter de centraliser la publication des événements.

Pierre Jacques-Huot se demande si c'est une bonne idée que par exemple il crée une nouvelle page et mette tout le monde sur cette page.

Olivier Deschênes demande si la page de l'AED ne pourrait pas être plus utilisée à cet effet.

Jessie Dumais dit que l'affaire est qu'on ne peut pas publier n'importe quoi n'importe comment sur la page de l'AED. Elle dit que la page de l'AED se doit de rester professionnelle, claire et précise.

Simon Plante dit qu'en ce qui concerne l'idée de **Pierre Jacques-Huot**, en ce qui concerne les premières années justement, il y a des publications qui ne s'appliquent seulement qu'à leur cohorte.

Pierre Jacques-Huot dit que par contre, pour le ratio de publications qui se fait, s'il y a en a une qui concerne les premières années et une qui concerne le bal, que lui personnellement ça ne change rien.

Jessie Dumais dit que le meilleur des conseils à suivre : le dimanche soir, c'est la soirée des publications (AEDiffusion, les comités qui ne le comprennent pas, la page des affaires professionnelles), donc tout le monde envoie leur slide pour l'AEDiffusion et tout le monde publie le dimanche soir. Si **Pierre Jacques-Huot** est capable de trouver une façon de limiter les publications le dimanche soir. Trouver une façon sur les groupes Droit ULaval de contrôler les publications.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sophie Thériault dit que par exemple il y ait une fonction sur la page qui lui permette d'autoriser la publication d'un comité, qu'il ait un contrôle plus restreint là-dessus.

Jessie Dumais dit aussi qu'une idée serait de rencontrer chacun des comités pour leur dire que leur publication le dimanche soir, elle se fait dans l'AEDiffusion, mais que durant la semaine, ils peuvent publier sur les groupes. Elle dit que la façon efficace de gérer tout cela selon elle est de regarder ce qui est important comme événement dans la semaine à suivre et de publier ces événements.

Sophie Thériault dit donc que si les comités veulent faire plus de publicités, ils les feront sur leur propre page.

Camille St-Pierre dit que ce qui serait bien, c'est de reprendre le concept de **Josée Therrien** lorsqu'elle était représentante de premières années, et de faire une liste de tous les événements qui se déroulaient dans la semaine à suivre et de le publier dans un gros message sur les groupes de droit.

Jessie Dumais dit que la journée de la collecte de sang, si **Pierre Jacques-Huot** décide de la faire, que c'est une très grosse journée, et qu'il est important que chacun des exécutants aille aider lors de cette journée.

Dany Desrosiers quitte le CE conjoint.

9. Poste du représentant des premières années

Simon Gadbois explique que lorsque le représentant des premières années va être élu, que l'équipe de l'AED va déjà être formée, il dit que ce sera donc le moment de l'accueillir dans l'équipe le plus possible, puisque quand la représentante arrive face aux troisièmes années qu'elle ne connaît pas c'est intimidant un peu. Il dit que les trois grosses activités que le Comité des premières années organise est le Tailgate au début de l'année, le voyage à Ottawa et la cabane à sucre qui n'a pas eu lieu ni cette année ni l'année dernière. **Simon Gadbois** ajoute qu'il serait important de la part du représentant aux premières années de faire un message chaque dimanche soir que tous les premières années peuvent suivre.

Simon Plante demande si lorsque le nouveau représentant aux premières années va être élu, que l'ancienne représentante, **Elizabeth Collin-Paré** va faire une transition avec?

Simon Gadbois dit que oui. **Elizabeth Collin-Paré** va se montrer totalement disponible pour cela. Il ajoute qu'il est important, durant les élections du représentant de première année, de rester neutre face à chacun des candidats.

Steven Brassard mentionne qu'il faut faire attention à ce que l'on écrit sur les groupes de Droit ULaval.

Simon Gadbois dit que dans l'Association, c'est **Paméla Roy** qui est la plus informée, et donc qu'à chaque fois que nous avons une question, qu'il faut se tourner vers elle. C'est la personne ressource et donc souvent



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

les gens lui écrive et ce sera elle qui devra tourner la personne vers la bonne ressource. Si on a une idée, on peut la transmettre à **Paméla Roy** qui va la transmettre aux instances supérieures, et c'est la même chose pour le Conseil administratif.

Sophie Thériault dit qu'il ne faut pas virer les commentaires en attaques personnelles lors des réunions du conseil exécutif lorsqu'il y a divergences d'opinions et tout.

Simon Gadbois dit que lors du conseil consultatif et des réunions du conseil exécutif, il est important de ne pas avoir peur de s'exprimer, et il est important pour le président de faire un tour de table avant de donner son propre point de vue.

Sophie Thériault ajoute que durant la semaine d'initiations, même si les autres amis sont présents, il est important que l'AED reste ensemble, puisque c'est une bonne semaine pour que l'AED soude des liens, et qu'il y ait une cohésion de groupe.

Olivier Deschênes demande si concernant la CADEUL nous avons certaines tâches face à eux.

Simon Gadbois répond que c'est la vice-présidente aux affaires externes, **Sarah-Ève Sénéchal**, qui va tout s'occuper de cela, que personne d'autre que la VP externe n'aura à traiter avec la CADEUL.

Sarah-Ève Sénéchal indique qu'il y a une conférence que tous les membres de l'AED devront faire concernant la campagne Sans oui, c'est non! que l'on devra promouvoir lors de la semaine d'initiation.

Sophie Thériault désire parler du conseil d'administration. Elle dit que cette année c'était très brouillon parce que c'était nouveau, donc l'an prochain on tombe sur la deuxième année du conseil d'administration. Elle dit que techniquement, ce devrait être le CA qui s'occupe des élections de l'AED, ce ne serait plus supposé être l'AED qui s'en occupe. Elle créera un document qui expliquera tout le processus pour que ce soit transmis au CA, puisque ce sont des informations qui sont tombées dans un vide. Elle ajoute qu'il faut élire un président d'élections. Elle conseille que ce soit le secrétaire du conseil d'administration qui soit proposé président d'élections, parce qu'on demande à ce que dans l'AED, les gens ne s'en occupent pas. Cela a entre autres comme objectif une plus grande impartialité lors des élections. Aussi, si c'est le président du conseil d'administration qui préside les élections, cela ne fonctionne pas parce que son poste est aussi en élection lors des élections des exécutants de l'Association étudiante. De plus, c'est le secrétaire du conseil d'administration qui aura travailler avec la Charte toute l'année et donc elle croit que cette personne serait la mieux placée pour occuper le rôle.

10. Vice-Présidence aux finances

Olivier Deschênes parle que pour ce qui est du vice-président aux finances, il y a un certain moment dans l'année où il est censé présenté un certain bilan provisoire.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon Gadbois dit que c'était le vérificateur qui est supposé de faire un suivi avec lui. Il ajoute que le travail du vérificateur est de regarder à ce que le vice-président aux finances ne fasse pas de dépenses qui ne sont pas prévues au budget et que si on en fait, cela doit être approuvé. Il propose que le vérificateur et que le vice-président aux finances, **Olivier Deschênes**, se rencontrent une fois par mois pour vérifier que tout est correct.

Sophie Thériault dit que dès que le vérificateur accepte le budget du vice-président aux finances, dès qu'il y a quelque chose de pas correct aux impôts, c'est sur son dos que cela retombe. Techniquement, le vice-président aux finances est censé présenter un budget en assemblée générale d'automne, un budget prévisionnel, en assemblée générale d'hiver, de présenter une mise à jour et que le budget final en assemblée générale d'avril. Elle spécifie qu'en fait, il est censé présenter le budget trois fois durant l'année.

Camille Castonguay-Allard arrive au conseil exécutif conjoint. Elle explique qu'entre les deux mandats des vice-présidents aux finances, c'est une transition qui est longue. Le premier défi pour les exécutants sera le conseil consultatif. Il est important de réunir toutes les informations à ce que l'on soit bien préparé pour la journée, soient : les projets initiaux et les budgets prévisionnels.

Camille Castonguay-Allard mentionne qu'il faudrait faire des copies de la clé du coffre-fort à remettre à d'autres exécutants pour qu'ils aient eux aussi une copie. Ainsi, lorsque des étudiants viennent payer pour des activités, pour le linge facultaire ou autre, l'argent pourrait directement aller dans le coffre-fort plutôt que d'être à la traîne dans des tiroirs. Elle ajoute qu'il faudrait avoir un vérificateur général pour vérifier le budget du VP finances à différentes occasions durant l'année. Elle mentionne que durant l'année 2016-2017, il y a eu un gros problème d'argent pour le comité des Law Games, mais qu'en ce qui concerne l'année 2017-2018, le comité a eu des surplus. Il sera donc important pour l'exécutif 2018-2019 de décider s'il veut encore garder le comité des Law Games sous tutelle, ou s'il vote pour lui donner un compte indépendant de celui de l'AED. Elle ajoute que durant la dernière année, le GRAAL est un comité qui a eu beaucoup de difficultés au niveau du budget, qu'il est important que l'on se penche sur le sujet pour voir ce que l'on en fait, et pour voir si l'on décide de placer le comité sous tutelle. Par la suite, un autre élément qu'il sera important de régler concerne la participation et donc le contact avec les nouveaux étudiants lors de la semaine d'intégration, puisque la participation l'an passé a été moins forte qu'espérée. Finalement, elle indique qu'entre le vice-président aux affaires socioculturelles et le vice-président aux finances, il serait important d'avoir une meilleure communication, il sera ainsi plus facile de gérer les caisses de bières transférer, si les paiements sont faits ou non, etc.

11. Varia

a) Vote pour un montant d'argent pour un souper pour les exécutants sortant

Pierre Jacques-Huot propose le vote pour un budget de 30\$ par exécutant sortant pour un souper.

Charles Bégin appuie le vote.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Voté à l'unanimité pour un montant de 30\$ pour chaque exécutant sortant.

12. Fermeture

Frédéric St-Jean propose la fermeture du CE.

Mélina Roche appuie la proposition.

Fermeture du CE à 19 :51.